



L'Éducateur Anticapitaliste

*Nouveau Parti Anticapitaliste Comité d'ORLEANS
Mel : npa.orleans@orange.fr Site : npa 45.org*

Réforme des collèges, le 11 juin, la grève contre la casse de l'école !

Quelques heures seulement après les manifestations du 19 mai, le gouvernement a fait publier à la sauvette l'arrêté et le décret de la réforme du collège. Ce coup bas ne met pas fin pour autant à une bataille à travers laquelle vont se révéler les enjeux cruciaux des réformes en cours dans l'Education.

Le gouvernement espérait par ce coup de force désamorcer le mouvement qui s'est affirmé, même encore timidement, le 19 mai. La suppression du latin et du grec en tant que disciplines ou des classes bi-langues n'avait qu'un seul objectif : la réduction des postes et les restrictions budgétaires. Avec comme conséquence pour les élèves, une réduction de l'offre d'enseignement qui leur est proposée.

C'est bien, de la part du gouvernement, une volonté de trouver les moyens de grappiller des postes par ci par là pour en réduire le nombre, et cela n'a pas échappé aux enseignants qui, depuis des années, subissent l'alourdissement de leur charge de travail quand, alors que les effectifs sont en hausse constante, ils doivent assurer les cours dans un nombre de plus en plus important de classes.

Alors oui, il faudrait le dire clair et net : « ce dont nous avons besoin, ce n'est pas d'une nouvelle réforme, mais de moyens » et affirmer par là que nous ne sommes pas dupes des « pseudo » intentions pédagogiques du gouvernement.

Nouvelle déréglementation en vue

Le cœur de la réforme, introduit, sur 20 % des horaires autrefois dédiés à une discipline, des activités - enseignements pluridisciplinaires ou accompagnement personnalisé - dont le contenu et la forme seront décidés au niveau de chaque établissement.

C'est cet aspect de la réforme qui ouvre de nouvelles possibilités de déréglementation en sapant le caractère national de l'éducation et aggrave les inégalités entre les différents établissements scolaires et élèves. Concrètement, tous les élèves ne bénéficieront pas des mêmes enseignements, et cela d'autant plus que les nouveaux programmes sont conçus non plus par niveau mais par cycle (pour le cycle 4, par exemple, qui associe 5e, 4e et 3e).

Les enseignants en collège seront ainsi invités à définir des objectifs à la fin de la 3e, qui plus est en termes de compétences seulement et non plus de connaissances. *Ainsi pourrait disparaître, pour l'ensemble des élèves du moins, la possibilité d'acquérir une culture, une compréhension du passé comme du monde qui les entoure. Cette conception de l'école, « école du socle », reproduit les modèles chers aux patronats européens dont le seul souci est d'avoir une main-d'œuvre maîtrisant les « fondamentaux » et les nouvelles technologies tout en étant docile parce que moins cultivée, moins capable de se défendre !*

Avec la réforme du statut, les nouvelles obligations de service définies par un décret en août 2014, entre autres l'obligation de participer aux réunions et évaluations qui ont lieu dans l'établissement, les enseignants, dans les textes du moins, n'auront aucun moyen de se soustraire à l'autorité des chefs d'établissement qui sont aujourd'hui, par ailleurs, formés aux techniques de management du privé.

La dernière pièce du puzzle

La loi LRU avait mis en œuvre l'autonomie des universités, la réforme Chatel dans les lycées puis celle des rythmes scolaires ont contribué à territorialiser l'éducation : cette autonomie, la territorialisation de l'école, c'est le préalable à une école à deux vitesses, le minimum pour les plus pauvres, « école du socle » jusqu'en 3e, universités et lycées de seconde zone .et le meilleur pour les plus riches qui de toute façon

pourront compléter leur formation en faisant appel au privé. La réforme du collège est la dernière pièce du puzzle qui achèverait la libéralisation, ou plutôt la liquidation, de l'école engagée depuis 30 ans.

C'est dire l'importance de la mobilisation et la nécessité de construire un mouvement qui ne craigne pas d'affronter le gouvernement.

Des premières lois de décentralisation sous Mitterrand en 1982 et 83, au « il faut dégraisser le mammouth » de Claude Allègre en juin 1997, de la loi Péresse sur l'autonomie des universités à la réforme Chatel du lycée sous Sarkozy en 2010 et la loi de refondation de l'école de Peillon en 2013, et maintenant Najat Vallaud-Belkacem, *tous les ministres, aux ordres du système, qui se sont succédé se sont employés à saper, morceau après morceau, non seulement le service public de l'éducation mais également, et cela va ensemble, le statut des enseignants, et plus généralement de la fonction publique.*

Un enjeu de société, Une bataille politique

Il n'y a pas d'autre choix que de se battre contre la politique du gouvernement, de la droite et de l'extrême droite. Les syndicats majoritaires ont accompagné cette réforme-là comme les précédentes et n'ont quitté la table des négociations le 31 mars que parce qu'ils ont senti monter le mécontentement contre le projet du gouvernement. Ils n'ont rompu, d'autre part, aucune autre concertation, en particulier sur les programmes. A la suite du 19 mai, ce 11 juin, vient bien tard, à la veille des vacances scolaires et des examens ! Quoi qu'il en soit, il faut continuer à aider à la constitution d'équipes militantes contre la réforme qui s'emploient à faire comprendre celle-ci et les enjeux de société qu'elle recouvre, qui soient capables de gagner à ce combat leurs collègues et les parents d'élèves, qui exercent leur pression sur les organisations syndicales, qui se donnent les moyens de contrôler démocratiquement leurs luttes. MAIS, C'EST AVEC L'ENSEMBLE DES SALARIES DU PUBLIC ET DU PRIVE QU'IL FAUT FAIRE CONVERGER NOS LUTTES POUR QUE CESSE L'APPLICATION DES POLITIQUES D'AUSTERITE POUR LE PLUS GRAND PROFIT DES CAPITALISTES !

